



Lycée Paul Moreau

**Lycée Paul Moreau**  
51 Chemin Bras-Panon  
97412 Bras-Panon  
Tel : 0262516161 Fax : 0262515134

## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30/11/2015**

### **I - Ouverture de la séance**

En ce jour du 30/11/2015, le conseil d'administration se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de Mme VUILLERMOT Sonia. La séance commence à 17 h 20.

Sont absents :

Mme ARZAL Sophie, Mme CLAIN Marie-France, Mme COTAYA Pierrette, Mme ELISABETH Marie-Jeanne, M. FOURAA Ghislain, M. IBOUTH Jean-Claude, Mme MEURGUES Josette, M. MOURGAPAMODELY Roger, M. NARDY Thomas, M. TECHER Samery , M. TONG-YETTE Raymond, Mme UCHAN-BOYER Katia, Mme VITRY Suzelle, M. X .

Pour plus de détails sur la liste complète des présents, titulaires ou suppléants, consulter la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de 17 pour un quorum de 16.  
Le conseil d'administration peut siéger valablement.

La prise de notes et la rédaction du compte rendu du présent conseil d'administration sont effectuées par : Madame VUILLERMOT Sonia, Provisseure.

### **II - L'ordre du jour**

#### **Point N° 1 - Adoption du compte rendu du précédent conseil d'administration**

Le compte rendu du précédent conseil d'administration est adopté à l'unanimité.  
Arrivée de Monsieur MAINFROI à 17h20.

#### **Point N° 2 - Adoption du projet d'ordre du jour du présent conseil**

Madame la Provisseure précise aux membres du conseil que des modifications sont apportées à l'ordre du jour :

- Le point n°5 : "Rappel du plan d'amortissement pour 2016" est pour délibération.
- Le point n°9 : "Convention Maison des Lycéens" est reporté au prochain conseil d'administration, le document n'étant pas arrivé à temps à Mme la Gestionnaire.
- Le point n°12 "Déroulé de la journée du 11 décembre 2015 pour les 20 ans du lycée " est pour information.
- Un 13ème point est ajouté : Questions diverses - A - Wifi dans l'établissement et B - Problème de toilettes.

Le projet d'ordre du jour en 13 points ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

### **Point N° 3 - Projet de budget 2016**

Madame RÉAME, Gestionnaire, présente à l'aide d'un power point le projet de budget de l'année 2016 (voir documents joint à la convocation).

Sortie de Mlle DELALAIN Juliette, élue élève à 17h50.

Madame RÉAME demande un vote global par service.

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	17	Nombre de votes POUR :	17
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

Le projet de budget 2016 est adopté à l'unanimité.

### **Point N° 4 - Délégation du Conseil d'Administration au Chef d'Etablissement de passer les marchés dont l'incidence financière est annuelle.**

Madame la Provisure demande aux membres du conseil de lui donner l'autorisation de signer les contrats de marchés dont l'incidence financière est annuelle.

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	17	Nombre de votes POUR :	17
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

Autorisation est donnée au Chef d'Etablissement de passer les marchés dont l'incidence financière est annuelle.

### **Point N° 5 - Rappel du plan d'amortissement pour 2016.**

Madame RÉAME rappelle le plan d'amortissement pour l'établissement pour l'année 2016 et demande aux membres du conseil de se prononcer sur ce plan.

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	17	Nombre de votes POUR :	17
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

Le plan d'amortissement 2016 tel qu'il à été présenté au conseil d'administration est adopté à l'unanimité.

**Point N° 6 - Liste des contrats et conventions pour l'année 2016 : délégation au chef d'établissement de passer contrats et conventions**

Madame la Gestionnaire présente la liste des contrats et conventions signés pour l'établissement au titre de l'année 2016.

Mme la Provisoire précise que le contrat de maintenance des climatisations sera ajouté à la liste proposée.

Les membres du conseil passe au vote.

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	17	Nombre de votes POUR :	17
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

L'accord est donnée au Chef d'Etablissement pour passer des contrats et conventions selon la liste jointe (liste non exhaustive).

**Point N° 7 - Liste des tarifs applicables pour l'année 2016**

Madame RÉAME indique à l'assemblée que la collectivité territoriale fixe les tarifs de la restauration et de l'hébergement.

La collectivité a choisi de ne pas augmenter les tarifs pour l'année 2016.

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	17	Nombre de votes POUR :	17
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

**Point N° 8 - Accord-cadre du Rectorat.**

L'établissement à signé avec le Rectorat un accord-cadre pour la location de salles pour des formations.

Arrivée de Mme VIEYRA-LESOT, parent d'élève.

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	18	Nombre de votes POUR :	18
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

L'accord-cadre signé avec le Rectorat est adopté à l'unanimité.



### **Point N° 10 - Convention Accompagnatrice-Médiatrice.**

Madame la Proviseure présente la convention MLDS pour l'accompagnatrice-médiatrice pour adoption, comme chaque année.

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	18	Nombre de votes POUR :	18
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La convention pour l'accompagnatrice-médiatrice est adoptée à l'unanimité.

### **Point N° 11 - Modification de la charte des voyages scolaires**

Trois points ont été modifiés dans la charte des voyages scolaires à l'article 4 : modalités financières :

- La participation financière des familles "doit être raisonnable".
- Le principe de gratuité est retenu pour les accompagnateurs.
- Si le reliquat du bilan financier est supérieur à 08,00€ par famille, il sera reversé à celles-ci.

Madame la Proviseure demande à l'assemblée de valider ces modifications.

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	18	Nombre de votes POUR :	18
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

Les modifications de la charte des voyages scolaires sont adoptées à l'unanimité.

### **Point N° 12 - Déroulé de la journée du 11 décembre 2015 pour les 20 ans du lycée**

Madame la Proviseure, présente, pour information le déroulé de la journée du 11 décembre 2015, à l'occasion des 20 ans du lycée.

Des membres du conseil demande des éclaircissements à certains sujets :

- A la question de savoir si les élèves en stage pourront participer à la journée, Madame la Proviseure répond qu'il faudra voir avec les entreprises si il sera possible de libérer les élèves pour ce jour.
- Le service d'ordre sera assuré par un nombre suffisant d'élèves et de professeurs de la section agent de sécurité du lycée Patu de Rosemont.
- Une note sera déposée dans les boîtes aux lettres du voisinage pour les prévenir des éventuelles désagréments telles que le bruit et la musique essentiellement.
- Les élèves ne seront plus sous la responsabilité de l'établissement entre 17h (heure de sortie de la journée) et 19h (heure du début du bal).
- Les téléphones portables seront exceptionnellement tolérées ce jour, notamment dans le cadre du concours photo.
- Le règlement intérieur sera bien évidemment appliqué lors de cette journée et il le sera rappelé dans le courrier qui sera adressé aux familles.

- Les élèves devront présenter leur carnet de liaison en entrant à 07h35 et à 13h00.

### **Point N° 13 - Questions diverses**

#### **13 - 1 - La WIFI dans l'EPL**

M. BLOCH, membre élu au conseil, demande si une information à tous les usagers de l'établissement sur la présence du Wifi pouvait être faite.

Madame la Proviseure signale que la wifi existe dans l'établissement depuis 2 ans.

Elle propose qu'un "débat" à propos des éventuels dangers de la Wifi soit mis en place plutôt en CESC et non en Conseil d'Administration.

#### **13 - 2 - Problème de "toilettes"**

Ce même enseignant soulève également des problèmes de "file" d'attente aux toilettes et retards pour les retours en cours. Il se demande également pourquoi toutes les toilettes de l'établissement ne sont pas ouvertes?

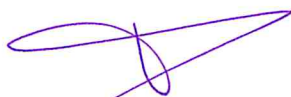
Les élèves présents au conseil témoignent qu'il n'y a jamais 15 min d'attente aux toilettes mais que les élèves attendent la fin de la pause pour y aller, et sont donc en retard ensuite en cours. M. MAINFROI, CPE, explique que tous les toilettes ne sont pas ouvertes à cause d'un problème de surveillance.

Madame la Proviseure ajoute qu'après les travaux de réhabilitation, une zone supplémentaire au 3ème étage du bâtiment A sera ré ouverte.

### **III - Conclusion**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance du conseil d'administration est levée à 19 h 10.

La responsable de la prise de notes



Mme VUILLERMOT Sonia

La Présidente



The signature is accompanied by an official circular stamp. The stamp contains the text 'LE BÉBAS' at the top, 'PROVISEUR' in the center, and 'BRAS' at the bottom.

Mme VUILLERMOT Sonia